



**...un village, une rivière, un parc!**

**Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Batiscan**

30, rue St-Charles, Sainte-Geneviève-de-Batiscan G0X 2R0

Tél : (418) 362-2078 Fax : (418) 362-2111

Courriel : [municipalite@stegenevieve.ca](mailto:municipalite@stegenevieve.ca)

---

**AVIS PUBLIC**  
**PROJET DE RÈGLEMENT NO 472-16-01-23**  
**Concernant la limite de vitesse sur le rang des Forges et le rang**  
**de la Grande-Pointe**

**AVIS PUBLIC** est donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité que lors d'une séance ordinaire de Conseil tenue le 16 janvier 2023, un projet de règlement «**concernant la modification de la limite de vitesse sur le rang des Forges et le rang de la Grande-Pointe**» a été présenté.

Que l'adoption du règlement «**concernant la modification de la limite de vitesse sur le rang des Forges et rang de la Grande-Pointe**» aura lieu lors de la séance ordinaire du Conseil qui se tiendra le **lundi le 6 février 2023** à la salle du Conseil municipal de Sainte-Geneviève-de-Batiscan.

Le projet de règlement est déposé au bureau du soussigné où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures d'ouverture.

Donné à Sainte-Geneviève-de-Batiscan, le 23 janvier 2023.

François Hénault  
Directeur général et secrétaire trésorier

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, François Hénault, directeur général de la municipalité de Sainte-Geneviève-de-Batiscan, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis inscrit au recto de la présente en affichant une copie aux endroits suivants :

- Bureau municipal*
- Bureau de poste de Ste-Geneviève*
- Le Geneviévois*

*Entre 12 h 00 et 16 h 00 heures 23 janvier 2023*

*Le directeur général*

*François Hénault*

*En foi de quoi, je donne ce certificat ce 23 janvier 2023*

*Le directeur général*

*François Hénault*